

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

2^{ème} partie

FRANÇAIS

TRAVAIL D'ÉCRITURE

Série générale

Durée de l'épreuve : 1 H 30

20 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la 1/2 à la page 2/2.

L'utilisation du dictionnaire de langue française est autorisée.
L'utilisation de la calculatrice est interdite.

TRAVAIL D'ÉCRITURE

Vous écrirez une ligne sur deux.

Vous vous appuierez sur le corpus de la première partie de l'épreuve.

Vous traiterez **au choix** le sujet A ou le sujet B.

Sujet A

Pensez-vous comme Jean Giono que la ville soit un lieu hostile ?

Vous proposerez une réflexion organisée et argumentée en vous appuyant sur vos lectures et vos connaissances personnelles.

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).

Sujet B

Vous vous sentez vous aussi « dépaycé(e) » en arrivant dans une ville. Racontez cette expérience. Vous décrivez les lieux que vous découvrez, vous évoquez vos impressions et vos émotions.

Vous ne signerez pas votre texte de votre nom.

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).